

# Propositions d'avancement de grade des IPEF (2023)

La note de service [SG/SRH/SDCAR/2022-356](#), publiée le 5 mai 2022 parue au *Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture*, traite des propositions d'avancement de grade, au titre de l'année 2023, pour les promotions dans les grades d'ingénieur en chef et d'ingénieur général de classe normale des ponts, des eaux et des forêts, du ministère chargé de la transition écologique et du ministère chargé de l'agriculture.

*Cette note est également reproduite ci-dessous.*

En particulier, l'annexe I de cette instruction rappelle, d'une part, les critères statutaires de promouvabilité et les lignes directrices de gestion portant sur les parcours professionnels et les promotions à prendre en compte pour l'établissement des tableaux de promotion 2023 et, d'autre part, la procédure et le calendrier de recueil des propositions.

## Particularité de cette année

Par souci d'équité et de rationalisation du processus de promotion des agents, la date de la promotion des IPEF a été alignée sur celle des autres corps gérés tant par le ministère de l'Agriculture que le ministère de la Transition écologique, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Calendrier

- **10 juin 2022** : date limite de réception des propositions des chefs de service par les responsables d'harmonisation ;
- **7 septembre 2022** : date limite de réception des propositions des responsables d'harmonisation par le centre interministériel de gestion des IPEF ;

– **30 novembre 2022** : date prévisionnelle de publication des tableaux d'avancement.

Pour tout conseil ou soutien pour votre avancement, [n'hésitez pas à nous contacter.](#)

[2022-356 Avancement IPEF 2023](#)